

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT
DE BASTIA

CANTON DE BORGIO

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	20

Date de convocation :

29 mars 2022

Objet de la délibération :

**BUGET PRIMITIF -BUDGET
PRINCIPAL 2022**

Le Maire



COMMUNE DE BORGIO

*DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL*

Séance du mardi 5 avril 2022

**L'an deux mille vingt deux
et le 5 avril**

à **dix huit heures** le Conseil Municipal de la Commune de BORGIO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

PRESENTS :16

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, NERI Angèle, José OLIVA, AMBROSI Chantale Jeanne, Pierre NATALI, MATTEI Thomas, VINCIGUERRA Eugène, CHOIX Sabine, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, CASIMIRI Frédéric, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia.

POUVOIRS : 4

DOMINICI Jean-Baptiste a donné pouvoir à PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique a donné pouvoir à MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, SIMON Marie-Anne a donné pouvoir à SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, SANTELLI Murielle a donné pouvoir à José OLIVA,

ABSENTS : 9

LAMBERTI Ange, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, PASQUALINI Pierre Antoine, SANTINI Gilda, BARTOLOTTI Jean Claude, APICELLA Lucie, PASQUINI Joseph RUTALI Marie Rose MILANI Paul

Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL 2022

Madame le Maire présente le Budget Primitif de l'exercice 2022.

Lors de la séance du 22 février 2022, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour l'exercice 2022.

Après le vote du Compte de gestion et du Compte Administratif, qui a eu lieu ce jour, sont repris les résultats de l'exercice 2021, ainsi que les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2022.

Madame le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote du Budget Primitif de l'exercice 2022 dont le document est annexé à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

⇒ A P P R O U V E le Budget Primitif 2022 de la Ville de BORGEO au chapitre, tel que décrit dans le document annexé à la présente,

⇒ D E C I D E de procéder aux virements internes pour l'équilibre des budgets du CCAS et de la Caisse des Ecoles;

⇒ D E C I D E de procéder au prélèvement sur recettes ordinaires pour financer la Section d'Investissement, et amortissements subséquents,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés